

À QUOI SERT LE PÔLE ?

Dans le cadre du plan de prévention contre le harcèlement, le collège Henri IV a mis en place un pôle ressource. Cette équipe formée permet d'instituer un climat scolaire amélioré et de placer l'établissement dans un cercle d'amélioration continue de son climat.

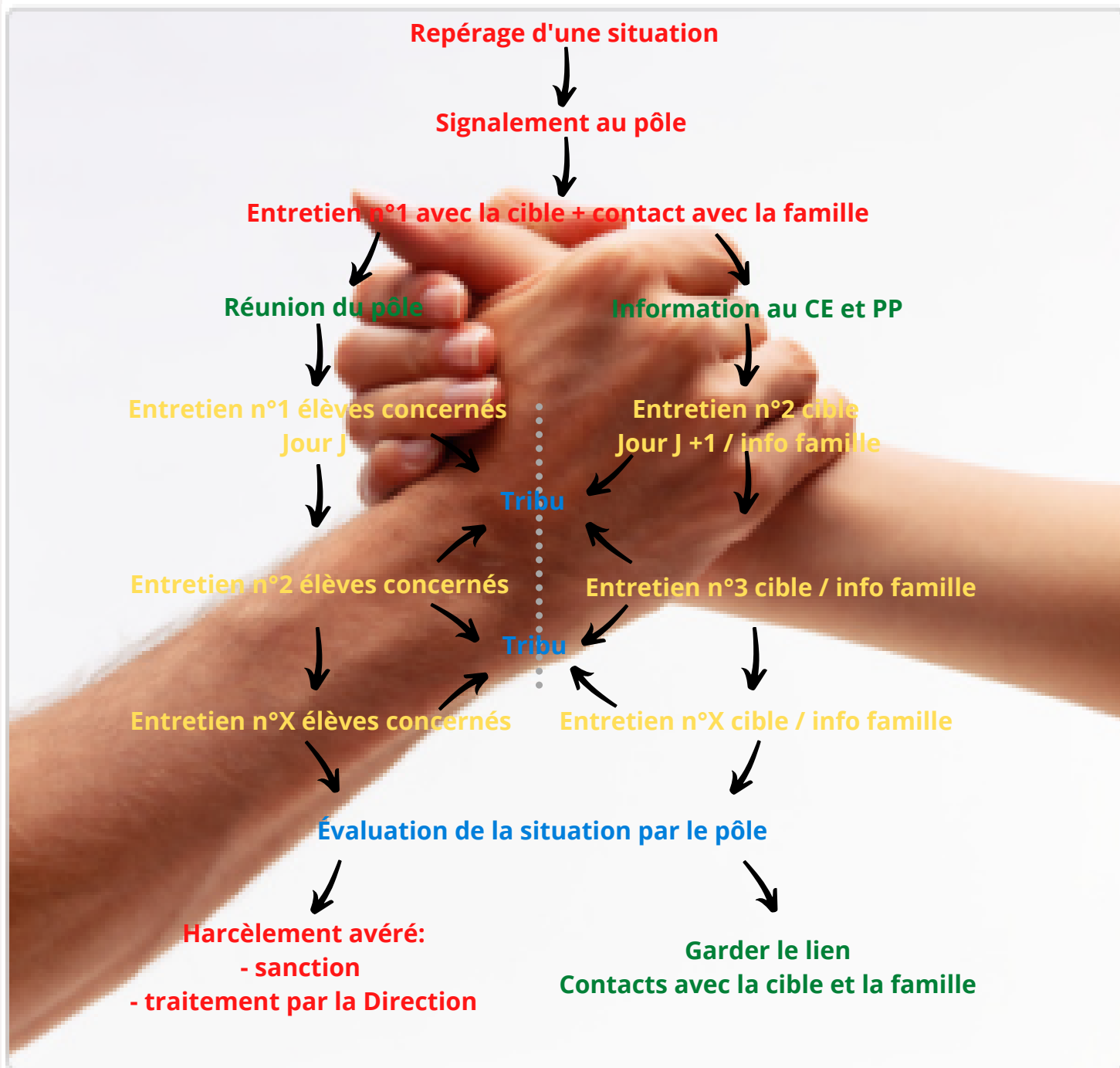
Dans ce cadre, les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garantie de protection contre toute violence psychologique et morale.

A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par les membres du pôle ressource du collège Henri IV sans l'accord préalable des responsables légaux ou tuteur légal.

COMMENT FONCTIONNE LE PÔLE ?

Lorsque des membres du pôle entendent un ou plusieurs élèves, ils ont recours à la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode consiste à rencontrer, une ou plusieurs fois, individuellement, le ou les victimes, les témoins et les intimidateurs présumés, comme le montre le schéma à droite, qui présente les différentes étapes de la MPP.

LES ETAPES DE LA MPP



COMMENT REPÉRER UN ÉLÈVE INTIMIDE ?

Si vous repérez un ou plusieurs de ces signaux :

- élève triste ou anxieux
 - élève qui sur-réagit
 - élève régulièrement en retard
 - élève qui refuse d'aller au collège, à la cantine ou en récréation
 - élève isolé
 - élève qui est victime d'agressions physiques
 - élève qui est victime d'insultes
 - élève qui oublie le matériel
 - élève qui change de comportement (baisse des résultats scolaires, etc.)
 - élève qui perd du poids.
- Alors, cet élève est peut être victime d'une situation d'intimidation.

COMMENT AIDER ?

Si vous êtes témoin d'une de ces situations, ne vous mettez pas en danger. Informez un adulte du collège ou une personne du pôle.

Si vous êtes victime, parlez-en.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour lutter contre le harcèlement scolaire, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place un site web national:


<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/>

Il existe également un site web propre à l'académie de Versailles: nonauharcelement.ac-versailles.fr

Vous pouvez également appeler la cellule nationale au 3020 ou la cellule académique au 0800 008 624

Contact au sein du collège :

 TP1.0780571X@ac-versailles.fr

 01 30 99 90 50



LE PÔLE TOUS POUR UN (TP1)

MEMBRES DU PÔLE

Émilie Cahu
Laurence Courmarcel
Inès Guenfoud
Anne Griseau
Christophe Le Nestour
Julie Bénard
Estelle Josse
Françoise Puech
Marion Garcia El Kaim
Patrick Garcia El Kaim
Jean Alexandre Mémin